

Démarche : Déclaration de Mise en Location – Communauté d'agglomération du Val de Fensch

Organisme : Direction du développement social

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a souhaité renforcer ses actions de lutte contre l'habitat indigne et améliorer la qualité de son parc locatif, et de façon générale, de son patrimoine. A cet effet, elle a décidé de mettre en place à partir du 1er juillet 2021, le dispositif du "permis de louer" sur des secteurs géographiques définis, sur les communes d'Algrange, Florange, Hayange, Knutange, Nilvange, et Uckange.

Ce dispositif a été pérennisé et étendu au 1er juillet 2023.

Les propriétaires bailleurs, dont le logement est concerné par la mise en place de ce dispositif, doivent déclarer leur mise en location à la Communauté d'agglomération du Val de Fensch dans les 15 jours suivants la signature du bail. La liste des rues concernées et les modalités du dépôt sont disponibles dans la documentation jointe.

NOTA : Lors du dépôt d'une demande pour une DML, concernant le dossier de diagnostic technique (DDT), si vous ne disposez que d'un seul fichier, merci de le joindre à chaque demande de pièce justificative obligatoire.

Identité du propriétaire du bien

Civilité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Monsieur

☐ Madame

☐ SCI

Nom

Prénom

Adresse

Déclaration de Mise en Location – Communauté d'agglomération du Val de Fensch

Code postal

Ville

Numéro de téléphone

Email

Mandataire

Etes vous mandataire ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Si oui, merci de remplir les champs ci-dessous pour le suivi du dossier

Nom ou raison sociale

Adresse

Code postal

Ville

Numéro de téléphone

Adresse mail

Informations concernant le bien

Ville

Adresse

Date de mise en location

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Cerfa 15651*01

Récupérer le formulaire vierge pour mon dossier : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47392>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Diagnostic de performance énergétique (DPE)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Constat de risque d'exposition au plomb

Pour les immeubles construits avant 1949

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Etat des risques (naturels, miniers, technologiques, sismiques, radon...) et des pollutions - si communes à risques

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Etat des installations intérieures de gaz

Pour les installations gaz de plus de 15 ans

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Etat des installations intérieures d'électricité

Pour les installations électriques de plus de 15 ans

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Diagnostic amiante

Pour les immeubles construits avant juillet 1997

Protection des données personnelles

Communication

En cochant cette case, je prends acte que toutes les correspondances s'effectuent via la messagerie de démarches simplifiées.

Je recevrai une notification à l'adresse mail du dossier (identifiant) à chaque étape dont l'expéditeur est " Ne pas répondre ne-pas-repondre@demarches-simplifiees.fr "

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Mentions sur les données à caractère personnel

J'autorise la CA du Val de Fensch à collecter et traiter les données à caractère personnel me concernant, répertoriées ci-dessus, dans le strict respect des conditions exposées ci-dessous.

Les données à caractère personnel me concernant susmentionnées sont recueillies aux fins de toutes communications relatives à l'exécution des services visés ci-dessus, et ce dans un objectif de traitement de votre demande.

La présente autorisation est consentie pour une durée de 1 an. Toutefois elle prendra fin en cas de cessation du recours à la Direction du développement social de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch, avant cette période.

Déclaration de Mise en Location – Communauté d'agglomération du Val de Fensch

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers, et aux libertés, sous réserve de la seule justification de mon identité :

- le libre accès aux données personnelles me concernant, et recueillies sur le fondement et au moyen de la présente m'est garanti, à tout moment, et sans qu'il me soit exigé de justifier d'un quelconque motif, sans préjudice du II de l'article 39 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978,

- je dispose du droit de vérifier à tout moment et sans motif, l'usage qui est fait de ces mêmes données personnelles, sans préjudice du II de l'article 39 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, et d'exiger qu'elles soient effacées si elles s'avèrent incomplètes, équivoques, ou périmées, et je conserve le droit de retirer à tout moment mon accord pour le traitement des données objets de la présente autorisation, et jouit d'un droit à la portabilité de ces données.

Je suis informé(e) de ce que les données à caractère personnel objets de la présente sont susceptibles d'être communiquées à tout tiers exerçant des activités en lien avec la Direction du Développement Social de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch.

Toute opposition et toute demande d'accès, effacement, portabilité, ainsi que tout retrait du consentement au traitement des données objets de la présente doit être présentée au Responsable de la protection des données de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch.

Toute autre réclamation est à formuler auprès de monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch en sa qualité de responsable des traitements : dpo@agglo-valdefensch.fr

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non